

## 1. Propriétaire du Programme

Diesel S.p.A., dont le siège social se trouve en Italie, via dell'Industria 4-6, Breganze 36042, Inscr. Reg. des Entreprises, numéro fiscal et n° de TVA 00642650246, Cap. Soc., 22,500,000.00, e.v. (ci-après dénommée « **Diesel** »).

## 2. Durée

Le programme D:CODE (ci-après, le « **Programme D:CODE** » ou le « **Programme** ») a une durée globale de 2 ans et le début de l'expiration des termes coïncide avec la date de publication du Programme sur le site web. Le Programme cesse de produire ses effets à l'expiration de la durée susmentionnée ou en cas de révocation pour un motif valable, tel que communiqué par le titulaire sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com). Le Programme D:CODE est soumis aux présentes règles (ci-après les « **Règles** »), que chaque client Diesel accepte en s'inscrivant au Programme.

Toute condition particulière pour certains Pays ou territoires sera rapidement indiquée sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) dans l'extension nationale concernée.

## 3. Champ d'application territorial

Le Programme est valable dans tous les pays où sont situés les magasins Diesel (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Irlande, Italie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis (le « **Territoire** »), ainsi que dans les pays indiqués sur le site Internet [www.diesel.com](http://www.diesel.com) en tant que bénéficiaires de ventes en ligne. Le Programme sera également valable pour tous les achats effectués en ligne par les Participants via la plateforme TMALL. Veuillez-vous renseigner auprès des magasins de votre pays pour savoir s'il existe des programmes de fidélité locaux régis différemment.

## 4. Participants

La participation au Programme D:CODE est ouverte à tous et est gratuite. Toute personne physique âgée de plus de 18 ans ou autrement âgée de 16 ans (ci-après, le « **Participant** » ou « **D:CODER** ») peut participer. L'inscription au Programme D:CODE peut se faire en magasin, sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) par le biais de pages dédiées ad hoc et/ou sur les réseaux sociaux, et est entièrement gratuite, sous réserve de remplir le formulaire de demande, de l'une des manières suivantes :

a) Par le biais du site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) :

Une fois que vous avez rempli le formulaire d'inscription approprié disponible sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) un *compte* en ligne sera créé et le Participant fera automatiquement partie du Programme D:CODE. Le Participant recevra un courriel de confirmation d'inscription à l'adresse fournie dans le formulaire d'inscription.

Par conséquent, l'inscription dans la zone réservée du site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) entraîne l'inscription au Programme D:CODE. Si l'utilisateur souhaite profiter des services disponibles sur le site (par exemple, l'achat de produits) sans adhérer au Programme D:CODE, il lui suffira de choisir l'option « **Invité/Guest** » lorsqu'elle est disponible (par exemple, lors de la vérification des paiements).

(b) Par le magasin :

Le Participant devra remplir un formulaire spécial en utilisant des outils numériques (tablette/mobile) qui seront fournis par le personnel du magasin. Une fois inscrit dans la boutique, le Participant recevra un courriel confirmant qu'il a été inscrit au Programme D:CODE et sera invité à définir un mot de passe dans le *compte* en ligne correspondant créé sur le site.

c) Par les réseaux sociaux :

Après avoir rempli le formulaire d'inscription approprié, disponible sur le réseau social concerné (Facebook, Instagram, WeChat), un *compte* en ligne sera créé et le Participant fera automatiquement partie du Programme D:CODE. Le Participant recevra un courriel de confirmation d'inscription à l'adresse fournie dans le formulaire d'inscription.

Une fois *my account* en ligne activé par le Participant, toutes les informations fournies au moment de l'inscription et tous les achats effectués lors de la connexion seront visibles et modifiables dans la zone privée.

La fourniture de données personnelles valides et véridiques du Participant est une condition nécessaire pour l'accès au Programme D:CODE. Les formulaires incomplets ou remplis sans respecter les instructions fournies dans le formulaire lui-même ne seront pas pris en considération. Il n'est pas possible de créer plusieurs *comptes* pour chaque Participant. Diesel n'effectuera aucune vérification de la véracité et de l'exactitude des informations fournies par le demandeur et n'accepte aucune responsabilité à cet égard. Toutefois, en cas de soupçon relatif à un *compte* ou à plusieurs *comptes* créés sous de fausses identités, Diesel se réserve le droit d'exclure le Participant du Programme.

## **5. Objet et but du Programme**

Le Programme D:CODE est un outil de sensibilisation au monde du Diesel et à son offre de produits. Le Participant aura accès à l'avance et de manière exclusive à une série d'informations sur le monde de Diesel, telles que des promotions et des avant-premières sur la sortie de nouveaux vêtements et collections, pour chaque Territoire concerné, ainsi que, si nécessaire et aux conditions communiquées de temps à autre, à l'attribution de cadeaux personnalisés et de promotions réservées uniquement aux Participants et aura également le droit de participer aux événements organisés par Diesel sur le Territoire.

Pour participer au Programme ou pour recevoir des cadeaux et/ou d'autres avantages prévus par les présentes Règles, le Programme D:CODE n'exige pas des Participants qu'ils effectuent un quelconque achat ou engagement d'achat de produits Diesel, et ne prévoit pas non plus la collecte de preuves d'achat ou la délivrance de cartes de fidélité. Le Programme D:CODE n'est pas considéré comme un événement de remise de prix au sens du décret présidentiel n° 430 du 26 octobre 2001 et dispositions connexes.

## **6. Nature des prestations**

Les cadeaux ou leurs modalités de réception seront envoyés par le biais de communications aux adresses de contact fournies par le Participant sur le formulaire d'inscription et peuvent inclure, mais ne sont pas limités à :

- aperçu des collections (accès aux collections capsules limité en nombre) ;
- promotions pour les membres uniquement (pré-soldes) ;
- code promotionnel pour un achat en ligne ;
- cadeaux personnalisés ;
- invitations à des événements exclusifs.

Diesel se réserve le droit de mettre à jour, de modifier et d'intégrer la liste des cadeaux, en communiquant la liste mise à jour de temps en temps dans l'espace dédié au Programme sur le site [www.diesel.com](http://www.diesel.com). L'attribution des cadeaux d'anniversaire n'est pas censée être automatique mais soumise à la disponibilité.

À l'exception des pays où des programmes locaux sont en place, le Programme est basé sur le principe de « *surprise&delight* », selon lequel l'attribution du bénéfice n'est pas nécessairement liée à un comportement ou à un statut spécifique du Participant.

### *6.1 Cadeaux*

Le Participant peut recevoir un cadeau exclusif D:CODER à l'occasion de son anniversaire, conformément à la date de naissance communiquée par le Participant dans le formulaire d'inscription ou lors d'une mise à jour ultérieure de ses données.

### *6.2 Promotions exclusives*

Le Participant peut bénéficier de promotions commerciales spéciales, en termes de réductions de prix, d'achat de produits en combinaison avec des conditions favorables.

Chaque fois que Diesel lance une promotion dédiée au Programme D:CODE, valable sur tout le Territoire ou avec une référence spécifique au Pays de résidence communiqué par le Participant sur le formulaire d'inscription, le Participant recevra les informations pertinentes, telles que - à titre d'exemple - la durée, les conditions favorables offertes et les points de vente concernés sur le Territoire. Toutefois, ces communications, qui sont de nature commerciale/promotionnelle, ne seront envoyées au Participant que s'il a donné son consentement à des activités de marketing, de la manière disponible de temps à autre. Ces informations seront également accessibles dans l'espace dédié au Programme D:CODE sur le site [www.diesel.com](http://www.diesel.com).

### *6.3 Invitations à des événements confidentiels*

Diesel peut organiser des événements promotionnels dans ses points de vente sur le Territoire, tels que, à titre d'exemple, des invitations à des événements pour la présentation de partenariats et de parrainages tels que des projets de collaboration avec des artistes, des entreprises et des partenaires. Ceci est soumis au respect des réglementations locales en vigueur pendant la période de référence ainsi qu'à la disponibilité effective des points de vente individuels sur le Territoire.

Lorsqu'un événement réservé aux Participants au Programme D:CODE est organisé, le Participant reçoit les informations pertinentes, telles que le *lieu* et la nature de l'événement. Le Participant peut s'inscrire à l'événement selon les modalités définies par le point de vente Diesel concerné ; la participation effective est en tout état de cause soumise à la disponibilité et à la capacité du point de vente concerné ainsi qu'aux autres dispositions territoriales en vigueur.

#### 6.4 Nature des communications

Toutes les communications visées aux articles 6.1 et 6.3 ci-dessus font partie du Programme D:CODE, sont envoyées exclusivement dans le but de rendre disponibles les avantages décrits ci-dessus et ne constituent donc pas des communications de marketing, sauf ce qui est spécifié à l'article 6.2. Ces dernières communications, en effet, ne seront envoyées qu'aux Participants qui ont donné leur consentement dans les formulaires dédiés. Si, en revanche, le Participant retire son consentement au marketing, il continuera à recevoir des courriels sur les avantages. Pour ne plus recevoir de communications sur les avantages, vous devez vous désinscrire du Programme D:CODE, conformément aux réglementations et règles en vigueur dans les différents Pays.

### 7. Consultation des Règles

Ces règles seront mises à la disposition des Participants :

- a. sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) ;
- b. sur demande, dans les points de vente Diesel.

### 8. Traitement des données à caractère personnel

Les données personnelles des Participants seront traitées par Diesel S.p.A., en tant que propriétaire de ces données, dans le respect des dispositions du Règlement européen (UE) 2016/679 et des modifications et/ou intégrations ultérieures, également par l'utilisation d'outils électroniques, aux fins liées à la participation au Programme.

Une copie de la [politique de confidentialité](#) est disponible sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com).

### 9. Fin de la participation au Programme

9.1 Les Participants peuvent mettre fin à leur adhésion au Programme D:CODE à tout moment, simplement en :

- contactant le Service Clientèle, soit par téléphone, soit par courriel, soit par chat en ligne ;
- envoyant un courriel à [privacy@diesel.com](mailto:privacy@diesel.com) indiquant le souhait d'être retiré de D:CODE.

9.2 Si la participation au Programme D:CODE est liée à l'inscription à l'espace réservé du site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) avec la création de *my account*, la résiliation du Programme entraînera par conséquent l'annulation de *my account* concerné et des services qui y sont liés.

9.3 Diesel S.p.A. peut exclure un Participant du Programme D:CODE, en révoquant son inscription avec effet immédiat, pour des motifs valables, en adressant au Participant une notification écrite contenant une indication des raisons relatives. Les motifs valables comprennent, par exemple, l'utilisation frauduleuse ou abusive du Programme D:CODE (par exemple, la communication de fausses données ou informations personnelles) ou d'autres violations des règles ou des lois applicables. Cette situation entraînera la perte des avantages liés à la participation au Programme D:CODE (invitations à des événements réservés aux Participants, attribution éventuelle de cadeaux).

## **10. Modification des Règles**

Diesel S.p.A. se réserve le droit d'intégrer ou de modifier les Règles en veillant à ce que les modifications apportées ne portent pas préjudice aux droits acquis par les Participants. Toute modification sera communiquée aux Participants par courrier électronique et sur le site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com) dans la zone dédiée aux Règles et au Programme D:CODE. Dans le cas où le Participant n'entend pas accepter les modifications apportées, il aura le droit d'annuler son inscription conformément à l'art. 9 ci-dessus.

## **11. Suspension ou résiliation anticipée du Programme**

Diesel S.p.A. ne peut suspendre ou mettre fin au Programme D:CODE avant la date indiquée à l'article 2 que pour un motif valable. Les Participants seront informés de la résiliation anticipée et de la suspension (avec les conséquences respectives) au moins 20 jours à l'avance ou, en ce qui concerne la suspension, aussi longtemps à l'avance que possible et, au plus tard, la veille du jour où la suspension prend effet. Cette communication peut être effectuée par Diesel S.p.A. par le biais du site web [www.diesel.com](http://www.diesel.com), dans les magasins Diesel ou par d'autres communications relatives au Programme.

## **12. Contacts**

Pour toute question ou réclamation relative au Programme, les Participants peuvent consulter l'espace réservé du Programme D:CODE du site [www.diesel.com](http://www.diesel.com) et contacter le Service Clientèle de Diesel à l'adresse suivante <https://www.diesel.com/shop/contactus>.

## **13. Droit applicable et Jurisdiction compétente**

Tous les droits et obligations découlant des présentes Règles sont régis par la loi italienne. Tout litige découlant des présentes Règles, de leur interprétation, de leur efficacité ou de leur résiliation, ainsi que de la participation au Programme D:CODE en général, sera soumis exclusivement à la Jurisdiction du lieu de résidence du Participant.

*Dernière mise à jour : Mars 2021*